РАППОРТ

Athènes, Grèce, 9-13 October 1989 Comité
CAF/CEF/CFPO
des questions forestières
méditerranéennes
"Silva Mediterranea"

Quatorzième Session



SESSIONS PRECEDENTES DU COMITE

Première session (Président : A. Pavari, Italie)	Rome, Italie,	13-17 décembre 1948
Deuxième session (Président : A. Pavari, Italie)	Alger, Algérie	8-13 mai 1950
Troisième session (Président : A. Pavari, Italie)	Istanboul, Turquie	13-15 mai 1952
Quatrième session (Président : A. Pavari, Italie)	Athènes, Grèce	1-5 juin 1954
Cinquième session (Président : A. Pavari, Italie)	Nice, France	27-29 mai 1956
Sixième session (Président : A. Pavari, Italie)	Madrid, Espagne	17-21 avril 1958
Septième session (Président : P.M.Hermosilla, Espagne)	Lisbonne, Portugal	2-7 mai 1960
Huitième session (Président : J. de Vaissière, France)	Dubrovnik, Yougoslavie	12-15 mai 1962
Neuvième session (Président : J. de Vaissière, France)	Athènes, Grèce	23-26 juin 1965
Dixième session (Président : P. Margaropoulos, Gréce)	Rome, Italie	3-9 mai 1968
Onzième session (Président : A. Semizoglu, Turquie)	Ankara, Turquie	1-3 octobre 1970
Douzième session (Président: S. Bayoglu, Turquie)	La Grande-Motte, Montpellier, France	2-6 décembre 1985
Treizième session (Président: Y. Birot, France)	Saragosse, Espagne	28 septembre - 2 octobre 1987

RAPPORT

de la

QUATORZIEME SESSION

du

COMITE CFA/CEF/CFPO*

DES QUESTIONS FORESTIERES MEDITERRANEENNES

"SILVA MEDITERRANEA"

tenue à

Athènes (Grèce), 9 - 13 Octobre 1989

* CFA: Commission des Forêts pour l'Afrique CEF: Commission Européenne des Forêts

CFPO: Commission des Forêts pour le Proche-Orient

TABLE DES MATIERES

RECOMMANDATIONS	<u>Page</u>
A. A l'intention des Etats membresB. A l'intention de la FAOC. A l'intention des Etats membres, de la FAO et des organisations internationales	V V V
INTRODUCTION	Paragraphes 1-8
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	9
ELECTION DU RAPPORTEUR	10
SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA TREIZIEME SESSION DU COMITE	11-13
RAPPORTS NATIONAUX DE SITUATION	14-23
ACTIVITES DES RESEAUX DE RECHERCHE	24-26
 a) Aménagement anti-incendie des forêts b) Sélection d'essences à usages multiples des zones arides et semi-arides 	27-32 33-35
 c) Sylviculture des espèces: le cèdre d) Sylviculture des espèces: le pin pignon e) Sélection des peuplements de conifères méditerranéens pour la production de graines destinées aux programmes de reboisement 	36-37 38-41 42-44
SITUATION ACTUELLE ET EVALUATION DU ROLE DE LA FORET MEDITERRANE	EENNE
a) Produits forestiers autres que le boisb) Les forêts et le tourisme	45-51 52-56
RENFORCEMENT DE LA COOPERATION FORESTIERE INTERNATIONALE DANS LA REGION MEDITERRANEENNE	57-62
QUESTIONS DIVERSES - PROGRAMME DE TRAVAIL FUTUR DU COMITE	63-66
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	67
ELECTION DU BUREAU	68
ADOPTION DU RAPPORT	69
ANNEXES: 1 - Liste des participants 2 - Ordre du jour 3 - Liste des documents	

RECOMMANDATIONS

A. A L'INTENTION DES ETATS MEMBRES

Le Comité a recommandé:

- 1. Que les pays désignent au plus vite des points focaux pour les différents réseaux au cas où ils ne l'auraient pas encore fait (para. 26).
- 2. Que les coordonnateurs nationaux et points focaux procèdent à la mise en place des démonstrations et des essais en concertation avec le coordonnateur du réseau sur l'aménagement anti-incendie des forêts (para. 31).
- 3. Que les pays transmettent au coordonnateur du réseau "sélection de peuplements de conifères" des données précises sur les résultats des travaux sur la sélection des peuplements de conifères méditerranéens (para. 42).
- 4. Que les pays reprennent la sélection de peuplements à graines notamment pour les cèdres, <u>Pinus pinea</u>, <u>P. nigra</u>, <u>P. halepensis</u>, <u>P. elderica</u>, <u>Cupressus sempervirens</u> et <u>C. dupresiana</u> et établissent une liste régionale des peuplements sélectionnés (para. 43).
- 5. Que les pays accordent une attention spéciale à l'approvisionnement de graines de provenances connues des principaux conifères méditerranéens et à l'établissement d'une liste des services et correspondants (para. 44).
- 6. Que les pays recueillent les informations nécessaires à la formulation de leur politique et programmes dans le domaine de la production et l'utilisation des produits forestiers autres que le bois (para. 48).
- 7. Que les pays renforcent l'effort de protection et de conservation des sites naturels et ressources génétiques menacés (para. 55).

B. A L'INTENTION DE LA FAO

- 1. Que la FAO distribue régulièrement une liste à jour des coordonnateurs et points focaux nationaux des réseaux de recherche de "Silva Mediterranea" (para. 11).
- 2. Que la FAO procède à l'élaboration d'un plan d'action forestier pour la région méditerranéenne en adaptant le Plan d'action forestier tropical (PAFT) aux conditions spécifiques de la région (para. 62).

A. A L'INTENTION DES ETATS MEMBRES, DE LA FAO ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- 1. Que les organisations internationales renforcent leur action dans le domaine du pâturage dans l'aménagement et la protection des forêts (para. 15).
- 2. Que les organisations internationales renforcent la coordination de leur action dans les domaines des aménagements agrosylvopastoraux, de l'amélioration génétique, des échanges de matériel végétal, de la conservation des ressources génétiques et de l'échange d'expériences en matière de reboisement (para. 23).
- 3. Que les pays et organisations internationales organisant des manifestations internationales sur des thèmes relatifs aux incendies de forêt informent le Secrétariat de "Silva Mediterranea" et le coordonnateur du réseau (para. 32).
- 4. Que la FAO et les autres organisations internationales concernées par les produits forestiers autres que le bois réalisent des études approfondies de cas et de marché afin d'identifier les domaines pouvant faire l'objet d'actions communes (para. 47).
- 5. Que les organisations spécialisées élaborent et diffusent à l'intention des touristes en forêt un guide international de sécurité contre les feux (para. 54).
- 6. Que les organisations internationales conçoivent des schémas éducatifs sur la foresterie pouvant être adaptés et introduits dans le cadre des programmes nationaux de formation scolaire (para. 56).
- 7. Que les pays et organisations internationales s'informent mutuellement de leurs initiatives dans le domaine des réunions et manifestations forestières dans la région (para. 61).

INTRODUCTION

- 1. A l'aimable invitation du Gouvernement hellénique, le Comité CFA/CEF/CFPO des Questions forestières méditerranéennes "Silva Mediterranea" a tenu sa 14ème session dans la Salle des conférences du Ministère des affaires étrangères à Athènes du 9 au 13 octobre 1989. Des délégués des 18 pays membres suivants du Comité ont participé à la session: Algérie, Bulgarie, Chypre, Egypte, Espagne, France, Grèce, Iran, Italie, Jordanie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Portugal, Syrie, Tunisie et Yougoslavie. Y ont assisté un observateur des Pays-Bas, et des représentants de la Commission des communautés européennes, de la Banque mondiale, de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), du Centre international de hautes études agronomiques méditérranéennes (CIHEAM) et de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO). La liste complète des participants figure à l'Annexe 1.
- 2. Les débats se sont déroulés sous la présidence de M. S. Marraco (Espagne), Président du Comité, assisté des Vice-Présidents Messieurs L. Chakroun (Tunisie) et G. Sakkas (Grèce). M. C.H. Murray, Sous-Directeur général, Département des forêts, a représenté le Directeur général de la FAO. M. B. Ben Salem (FAO) a rempli les fonctions de secrétaire.
- 3. M. S. Marraco, Président du Comité, a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié les autorités helléniques pour leur hospitalité et pour l'organisation de la session.
- 4. Lors de la séance d'ouverture, M. C.H. Murray a souhaité la bienvenue aux délégués et a remercié le Gouvernement hellénique pour l'organisation de cette session ainsi que toutes les personnes ayant participé à sa préparation. Il a évoqué la longue tradition du Comité dont les activités sont consacrées à une région où les problèmes forestiers ont toujours existé mais se sont aggravés face à l'augmentation de la population et à la pression qu'elle y exerce sur des ressources assez fragiles. Si dans les pays du nord de la Méditerranée l'intensification de l'agriculture a entraîné l'abandon de vastes espaces forestiers qui, en l'absence de pâturage et de prélèvements du bois, sont devenus la proie du feu, dans les pays du sud ce sont ces mêmes pratiques ancestrales qui occasionnent la dégradation du couvert forestier, provoquant ainsi l'érosion des sols, la baisse des productions agricoles et la pollution des eaux. Ainsi, en dépit de l'évolution différente des économies des pays des deux rives de la Méditerranée, le résultat est un appauvrissement des écosystèmes forestiers hypothéquant ainsi l'avenir.
- 5. Il a rappelé l'histoire du Comité Silva Mediterranea , ainsi que les trois volets de son mandat, à savoir: l'échange d'informations techniques; l'identification des axes prioritaires de la recherche; l'organisation des études et des enquêtes pour orienter les politiques nationales.

- 6. M. Murray a poursuivi en montrant comment les différents thèmes inscrits à l'ordre du jour (revue des activités des réseaux de recherche, produits forestiers autres que le bois, forêts et tourisme, coopération forestière internationale dans la région méditerranéenne) témoignaient de l'importance des travaux du Comité. A cet égard, il a évoqué le Plan d'action forestier tropical (PAFT) formulé par la FAO et mis en oeuvre actuellement par plus de 60 pays. Cette approche stratégique permet une meilleure coordination aux niveaux national et international des efforts visant à aider les pays à conserver et soutenir la mise en valeur de leurs ressources forestières. Il a souligné que cette démarche pourrait être transposée au contexte forestier méditerranéen notamment en matière de planification et de coordination des moyens tant au plan national que régional. Le PAFT paraît ainsi un cadre particulièrement adapté pour le développement et l'harmonisation de la coopération internationale forestière dans les pays méditerranéens.
- 7. Abordant les programmes prioritaires du Département des forêts de la FAO ayant une importance pour la région, il a signalé l'intention de l'Organisation de renforcer les activités en matière de planification, de recherche, de protection des forêts et de produits forestiers non ligneux.
- 8. M. N. Psylakis, Secrétaire général du Ministère de l'agriculture, a adressé un message de bienvenue aux participants au nom du Gouvernement hellénique. Il a rappelé l'importance des ressources forestières comme patrimoine national et la nécessité de prendre en compte tous les biens et services rendus par la forêt. Il a insisté sur le fait que la forêt ne constituait pas seulement une source de revenus économiques, mais qu'elle était aussi indispensable à la conservation de l'environnement et la qualité de la vie. Il a précisé que le Gouvernement hellénique s'emploierait à mettre en application les recommandations de cette session de "Silva Mediterranea". Il a souhaité aux participants une réunion fructueuse et a déclaré la session ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1.)

9. L'ordre du jour provisoire a été adopté sans amendements (<u>Annexe 2</u>). La liste des documents préparés par le Secrétariat pour les différents points de l'ordre du jour est donnée à l'<u>Annexe 3</u>.

ELECTION DU RAPPORTEUR (Point 2.)

10. Conformément aux dispositions de l'article II.5 de son règlement intérieur, le Comité a élu à l'unanimité M. A. Zitan (Maroc) comme rapporteur.

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA TREIZIEME SESSION DU COMITE (Point 3.)

11. Le Comité a pris note avec intérêt du document FO:SCM/89/2 faisant le point des actions prises, notamment par la FAO, en réponse aux recommandations formulées par le Comité lors de sa dernière session. Il a <u>recommandé</u> que la FAO distribue régulièrement une liste à jour des coordonnateurs et points focaux nationaux des réseaux de recherche de "Silva Mediterranea".

- 12. Le Comité a pris note des progrès réalisés dans la conception et la mise en place au titre du programme MAB de l'Unesco, d'un réseau méditerranéen sur les systèmes agrosylvopastoraux devant être étendu aux zones arides et semi-arides. Il a convenu que "Silva Mediterranea" constituait la structure idoine pour la coordination des efforts des pays et organisations internationales dans ce domaine et d'une manière générale, dans tous ceux concernant la foresterie méditerranéenne.
- 13. Le Comité a souligné la nécessité de la prise en compte des impacts environnementaux dans l'utilisation de la biomasse forestière à des fins énergétiques. Il a pris note de l'organisation très prochaine à Lisbonne d'une réunion de la CEE sur la dendroénergie.

RAPPORTS NATIONAUX DE SITUATION (Point 4.)

- 14. Le Comité a pris note avec intérêt des informations communiquées par les délégations concernant la situation du secteur forestier dans leur pays respectif. Au niveau de l'ensemble des pays de la région celle-ci se caractérise par un engagement accru des gouvernements et une mobilisation renforcée des opinions publiques en faveur de la conservation et du développement des ressources forestières.
- 15. Le Comité a été informé de l'évolution des réglementations et des programmes de recherche et développement en matière sylvopastorale dans les différents pays de la région. Il a noté l'importance toujours actuelle du pâturage dans l'aménagement et la protection des forêts en zone méditerranéenne et a <u>recommandé</u> aux organisations internationales de renforcer leurs actions dans ce domaine.
- 16. Le Comité a noté avec préoccupation que 1989 avait été une année catestrophique en matière d'incendies de forêt dans l'ensemble de la région du fait principalement de la sécheresse exceptionnelle ayant sévi durant la période hivernale. Cette situation critique a conduit à la révision par plusieurs gouvernements du cadre législatif et réglementaire régissant la prévention et la lutte contre les incendies.
- 17. Le Comité a souligné la nécessité de développer des méthodes et des normes d'évaluation des dégâts de toute nature occasionnés par les incendies de forêt afin notamment de faciliter l'indemnisation des sinistrés.
- 18. Le Comité a pris note avec intérêt des mesures prises par les pays pour renforcer la protection phytosanitaire de leurs forêts, notamment la mise en place de réseaux de parcelles d'observation et le développement de méthodes de lutte biologique et de traitements sylvicoles appropriés.
- 19. Les rapports nationaux ont montré la diversité des produits forestiers non-ligneux dans la région et leur importance économique au niveau local. Parmi ceux-ci, les champignons et les produits de l'apiculture prédominent dans un grand nombre de pays.
- 20. Le Comité a noté l'accroissement rapide du tourisme dans les zones forestières du littoral méditerranéen et les dispositions prises par les pays pour faire face à la demande touristique et en atténuer les effets négatifs.

- 21. Le Comité a pris connaissance des programmes de recherche et de formation forestières dans la région et des besoins correspondants des différents pays dans ces domaines.
- 22. Le Comité a été informé des activités forestières dans la région méditerranéenne des organisations internationales représentées à la session. Il a pris connaissance notamment: i) de certaines mesures structurelles engagées par la CEE dans la zone méditerranéenne et des actions spécifiques concernant la protection des forêts contre les incendies; ii) de l'évolution des programmes de financement de la Banque mondiale; iii) du programme d'étude sur les systèmes agrosylvopastoraux et 'le développement des réserves de la biosphère en région méditerranéenne de l'Unesco; iv) des programmes de formation post-universitaire et de recherche réalisés par le CIHEAM dans son centre de Chania (Grèce); v) des programmes de recherche des groupes de travail de l'IUFRO concernant la région méditerranéenne; vi) du Séminaire sur la mécanisation de l'exploitation en région montagneuse organisé par le Comité mixte FAO/ECE/ILO sur les techniques de travail en forêt et de la formation des ouvriers forestiers (Turquie, Novembre 1989).
- 23. Le Comité a pris note des domaines prioritaires pour le renforcement de la coopération internationale indiqués par les différentes délégations. Parmi ceux-ci figurent notamment l'amélioration génétique, l'échange du matériel végétal, la conservation des ressources génétiques, l'échange d'expériences en matière de reboisement et la constitution de bases de données dans des sujets particuliers. A ce sujet, le Comité a recommandé aux organisations internationales de renforcer la coordination de leur action dans ces domaines.

ACTIVITES DES RESEAUX DE RECHERCHE (Point 5.)

- 24. M. R. Morandini, responsable du Groupe <u>ad hoc</u> sur la recherche forestière, a présenté la note du Secrétariat FO:SCM/89/3 sur ce sujet. Il a rappelé les thèmes de recherche adaptés par le Comité à l'occasion de la 13ème session à Saragosse à la suite des intérêts exprimés par les pays membres, notamment: aménagement anti-incendie des forêts (coordonnateur: M. P. Delabraze); sélection d'espèces à usages multiples des zones arides et semi-arides (coordonnateur: M. Akrimi); sylviculture des cèdres (coordonnateur: M. O. M'Hirit); sylviculture du pin pignon (coordonnateur: M. Ciancio); sélection des peuplements à graines de conifères méditerranéens (coordonnateur: M. Tocci).
- 25. M. R. Morandini a rappelé qu'une réunion des coordonnateurs régionaux des différents réseaux a eu lieu à Rome, au siège de la FAO, en juin 1988, pour mettre au point les actions à prendre pour assurer une bonne préparation des programmes.
- 26. Il a souligné que 18 des 25 pays membres du Comité ont déjà désigné leur coordonnateur national, mais que la réponse n'était pas aussi satisfaisante en ce qui concerne la nomination des points focaux sur les différents thèmes retenus, bien que cette nomination soit indispensable pour assurer une participation efficace aux travaux des réseaux. A ce sujet, le Comité a recommandé aux pays qui ne l'ont pas encore fait de désigner au plus vite des points focaux pour les différents réseaux.

Thème 1 Aménagement anti-incendie des forêts (Point 5. a)

- 27. M. P. Delabreze, coordonnateur régional du réseau, a rappelé les trois volets principaux du programme de travail fixé au réseau, à savoir:
- i) développement des connaissances sur l'inflammabilité des différentes essences; ii) comparaison des techniques d'établissement et d'entretien des pare-feux et leurs effets; iii) enquêtes et recherches socio-économiques sur les causes et motivations des incendies.
- 28. Sur les deux premiers thèmes le coordonnateur a indiqué que de nouvelles connaissances ont été acquises:
 - en matière d'inflammabilités spécifiques et de combustibilité des formations végétales, des bilans provisoires sont en cours de rédaction: ces synthèses sont à la base d'évaluations objectives et concrètes des efficacités d'interventions sylvicoles et d'une estimation bio-physique des risques d'incendie;
 - b) la mise en place d'essais comparatifs des différentes techniques de débroussaillement n'est qu'amorcée: leurs enseignements pourraient aboutir à des modifications de certaines interventions traditionnelles systématiques.
 Le rappel des connaissances à tirer de ce type de recherche et des conséquences pour la formation des personnels a reçu un accueil favorable.
- 29. Par contre, les enquêtes et les recherches socio-économiques sur les causes des incendies et sur les motivations des populations n'ont pas débouché sur des approches nouvelles. L'exploitation en cours de banques de données sur un nombre suffisant de sinistres devrait relancer les études ponctuelles à la base de toute action de sensibilisation des différents publics responsables principaux des feux.
- 30. M. P. Delabraze a fait remarquer qu'afin d'améliorer l'efficacité du réseau, il était important que les points focaux bénéficient du soutien des coordonnateurs nationaux, lesquels doivent faciliter la coopération au niveau de chaque pays. Il a également souligné qu'il importait que les promoteurs des très nombreuses réunions et autres initiatives sur les incendies de forêt se concertent entre eux afin d'éviter des doubles emplois et de mieux concentrer les efforts sur des thèmes promoteurs spécifiques.
- 31. Le Comité a <u>recommandé</u> aux coordonnateurs nationaux et aux points focaux de procéder à la mise en place des démonstrations et des essais en concertation avec le coordonnateur du réseau. Il a de plus exprimé le voeu que le réseau entreprenne rapidement des travaux dans le domaine des enquêtes et recherches socio-économiques.
- 32. Le Comité a <u>recommandé</u> que les pays et les organisations internationales organisant des manifestations internationales sur des thèmes relatifs aux incendies de forêt informent le Secrétariat de "Silva Mediterranea" et le coordonnateur du réseau afin d'assurer la complémentarité de ces différentes initiatives et faciliter la participation des points focaux du réseau.

<u>Théme 2</u> <u>Sélection d'ensences a usages multiples des zones arides et semi-arides</u> (Point 5. b)

- 33. M. N. Akrimi, coordonnateur régional du réseau, a présenté une note relative à l'activité du réseau durant les deux dernières années. Il a rappelé que la première phase du programme devait être consacrée à l'inventaire des ressources phytogénétiques d'origine naturelle ou artificielle des espèces à usages multiples les plus prometteuses. La majorité des pays membres n'a pas encore effectué le travail de base servant à l'établissement de cet inventaire. Bien que très utiles, les informations fournies par les quatre pays qui ont répondu au questionnaire demeurent insuffisantes pour tenter une synthèse pour l'ensemble de la région méditerranéenne.
- 34. Le coordonnateur du réseau a proposé le programme de travail suivant: i) achèvement de l'inventaire recommandé par le Comité lors de sa 13ème Session qui a déjà été entamé et doit être considéré comme prioritaire; ii) développement d'échanges d'informations et de matériels génétiques entre pays membres; iii) élaboration d'une stratégie visant à l'amélioration génétique des espèces les plus intéressantes; iv) mise en oeuvre de programmes de coopération régionale entre pays à conditions écologiques similaires visant à favoriser le développement ou l'introduction d'espèces jugées intéressantes.
- 35. Le Comité a approuvé en général le programme de travail présenté par le coordonnateur. Il a en outre fait les propositions suivantes: i) inclure dans la liste des espèces sélectionnées d'autres espèces à haut potentiel de production ainsi que des espèces mellifères et des essences adaptées à certaines conditions particulières (froid, salinité, etc...); ii) inclure aussi certaines espèces utilisées dans les programmes de reboisement pour leur importance économique et leur résistance aux incendies et aux parasites; iii) concentrer les efforts sur la sélection des meilleures provenances et sur les écotypes les plus performants des espèces retenues.

Thème 3 Sylviculture des espèces: le cèdre (Point 5. c)

- 36. M. O. M'Hirit, coordonnateur régional du réseau, après avoir souligné le retard quant à la désignation des points focaux des pays membres, a exposé le bilan des travaux effectués et les principaux résultats relatifs aux quatre volets du programme, à savoir: i) sélection et amélioration génétique; ii) sylviculture et production; iii) écophysiologie et auto-écologie; iv) protection du cèdre et des cédraies. Le programme proposé pour les deux prochaines années prévoit: i) la continuation de l'inventaire exhaustif des expérimentations réalisées dans la région; ii) l'organisation du séminaire sur le cèdre en Turquie, en octobre 1990; iii) la mise sur pied d'un projet régional d'amélioration génétique.
- 37. Le Comité a approuvé le programme de travail proposé et a souligné l'intérêt de l'organisation du séminaire sur le cèdre et la mise en place d'un système de collecte des graines.

<u>Thème 4</u> <u>Sylviculture des espèces: le pin pignon</u> (Point 5. d)

- 38. M. B. Ben Salem, secrétaire du Comité, en l'absence de M. O. Ciancio, coordonnateur régional du réseau pin pignon, a présenté la note du Secrétariat FO:SCM/89/7. Il a informé le Comité de la réunion informelle des coordonnateurs des réseaux de recherche de juin 1988 et des mesures prises à savoir: i) préparation d'une bibliographie annotée sur le pin pignon; ii) élaboration et exploitation d'un questionnaire sur les souhaits des pays intéressés par l'espèce dans les quatre domaines de recherche du réseau (production des fruits, production du bois, production mixte, protection de l'environnement et son utilisation à des fins récréatives).
- 39. Les premiers résultats obtenus de l'enquête régionale indiquent l'existence de plusieurs travaux de recherche dans les différents volets du réseau. Cependant des compléments d'information restent à obtenir auprès des pays qui n'ont pas encore répondu au questionnaire de manière à mieux orienter le contenu des recherches du réseau.
- 40. Plusieurs pays ont présenté au Comité l'état d'avancement et l'orientation de leur programme de recherche, ce qui a permis de noter l'existence de multiples données utiles qui peuvent faire l'objet d'échange et permettre une meilleure définition des objectifs du réseau. Par ailleurs, le Comité a été informé de l'organisation d'un séminaire CEE sur le pin pignon en décembre 1989 à Madrid et a exprimé le voeu que tous les pays intéressés puissent y envoyer des participants.
- 41. Le Comité a approuvé le programme de travail proposé pour les deux prochaines années à savoir: i) faire le point des essais et des résultats, ii) préparer les protocoles expérimentaux et initier leur mise en place, iii) élaborer une monographie détaillée sur le pin pignon.
 - <u>Thème 5</u> <u>Sélection des peuplements de conifères méditerranéens pour la production de graines destinées aux programmes de reboisement (Point 5. d)</u>
- 42. M. R. Morandini a présenté le rapport de M. A. V. Tocci, coordonnateur régional du réseau sur l'avancement du projet. La synthèse des résultats des essais de provenances sur le pin d'Alep sera diffusée sous forme d'une bibliographie annotée. Le Comité a <u>recommandé</u> aux pays qu'ils transmettent au coordonnateur du réseau des données plus précises.
- 43. Le Comité a <u>recommandé</u> de reprendre la sélection de peuplements à graines notamment pour les cèdres, <u>Pinus pinea</u>, <u>P. nigra</u>, <u>P. halepensis</u>, <u>P. elderica</u>, <u>Cupressus sempervirens</u> et <u>C. dupresiana</u> et qu'il fallait établir une liste régionale des peuplements sélectionnés. Il a rappelé que des études de provenances ont conduit à définir certaines provenances intéressantes et a indiqué l'urgence à délimiter et à classer ces peuplements porte-graines qui ont été reconnus intéressants par une majorité de pays de la région. Trois délégations ont appuyé la proposition qu'un programme d'action pour les principaux chênes méditerranéens soit étudié.

44. Le Comité a <u>recommandé</u> qu'une attention spéciale soit réservée à l'approvisionnement de graines de provenances connues des principaux conifères méditerranéens et à l'établissement d'une liste de services et de correspondants.

SITUATION ACTUELLE ET EVALUATION DU ROLE DE LA FORET NEDITERRANEENNE (Point 6.)

Produits forestiers autres que le bois (Point 6. a)

- 45. Le Comité a pris connaissance du document FO:SCM/89/9. Celui-ci présente les principaux produits autres que le bois et les principales espèces dont ils proviennent, leurs caractéristiques et rôles dans l'économie rurale, les principaux problèmes que pose leur emploi, les possibilités d'améliorer leurs apports à l'économie rurale et nationale. Le document montre que malgré le rôle essentiel que jouent ces produits dans l'amélioration du niveau de vie des populations rurales et leur contribution en devises, le potentiel de ceux-ci reste en grande partie inexploité. Les politiques et programmes forestiers nationaux ne leur accordent pas toute l'attention voulue.
- 46. Plusieurs pays ont présenté au Comité une expérience de gestion de la production des assortiments forestiers non ligneux et souligné l'importance qu'ils attachent à une meilleure utilisation de ces ressources.
- 47. Le Comité a noté le déclin de plusieurs de ces produits, dû au concours d'une multitude de facteurs défavorables (produits de substitution, manque de main-d'oeuvre, vieillissement des peuplements, faiblesse de la productivité, etc...) et a recommandé à la FAO et aux autres organisations internationales concernées de réaliser des études approfondies de cas et de marché afin d'identifier les domaines pouvant faire l'objet d'actions communes.
- 48. Le Comité a reconnu l'absence de données quantifiées relatives à la production et à l'utilisation des produits forestiers autres que le bois et a <u>recommandé</u> aux pays de recueillir les informations nécessaires à la formulation de leur politique et programmes dans ce domaine.
- 49. Le Comité a noté que dans plusieurs situations l'exploitation des produits autres que le bois même subventionnée faciliterait le maintien des populations sur place, réduisant ainsi les risques d'incendie de forêts.
- 50. Le Comité a été informé de l'initiation en mai 1990 d'une formation post-universitaire sur les plantes aromatiques et médicinales à l'Institut agronomique méditerranéen de Chania (Grèce). Il a également pris note de l'organisation par l'Italie, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'alimentation de l'année 1989, d'une table ronde sur les aspects alimentaires liés aux sous-bois méditerranéens.
- 51. Le Comité ayant remarqué l'intérêt de plusieurs pays, notamment les pays du Maghreb, pour la gestion de leurs nappes alfatières, il a demandé au Secrétariat de préparer pour la prochaine session une étude faisant le point sur la situation de cette ressource et les possibilités de sa valorisation.

<u>Les forêts et le tourisme</u> (Point 6. b)

- 52. Le Comité a examiné le document FO:SCM/89/10 qui présente le rôle des forêts et des formations forestières méditerranéennes dans la récréation et le tourisme. Cette analyse montre la place de plus en plus importante qu'occupe la fonction sociale dans les aménagements forestiers et la nécessité pour les forestiers responsables, en concertation avec les autres services concernés, d'en tenir compte lors de la planification de l'utilisation des terres. Il est apparu également le besoin d'adapter les plans d'aménagement en cours d'application à cette fin.
- 53. Le Comité a souligné l'impact présent et futur sur les forêts de leur utilisation à des fins de loisir et insisté sur la nécessité d'éduquer les touristes à travers différents moyens, y compris des programmes audio-visuels appropriés.
- 54. Le Comité a noté en outre les accidents mortels survenant aux touristes non avertis, piégés dans les incendies. Il a recommandé aux organisations spécialisées d'élaborer et diffuser un guide international de sécurité afin de leur éviter des comportements dangereux face au feu.
- 55. Ayant noté la fragilité des écosystèmes littoraux et leur déclin dû aux phénomènes d'urbanisation et de récréation, le Comité a <u>recommandé</u> aux pays de renforcer l'effort de protection et de conservation des sites naturels menacés et des ressources génétiques.
- 56. Le Comité a souligné la nécessité de promouvoir des programmes d'information et d'éducation du public afin de le sensibiliser au rôle des forêts dans les loisirs et au besoin de protéger les ressources génétiques existantes. Il a attiré l'attention sur la priorité qu'il y a lieu d'accorder aux jeunes et a <u>recommandé</u> aux organisations internationales de concevoir des schémas éducatifs pouvant être adaptés et introduits dans le cadre des programmes nationaux de formation scolaire.

RENFORCEMENT DE LA COOPERATION FORESTIERE INTERNATIONALE DANS LA REGION MEDITERRANEENNE (Point 7.)

- 57. Le Comité a pris note du document FO: SCM/89/11 qui résume l'état actuel de la coopération forestière internationale dans la région méditerranéenne et présente des propositions pour son renforcement et son harmonisation.
- 58. Le Comité a insisté sur la nécessité impérieuse d'une meilleure coordination des activités nationales et internationales en matière forestière dans la région méditerranéenne et a rappelé que Silva Mediterranea constitue la structure et le forum idoines pour cette coordination.
- 59. Le Comité a convenu qu'il importait de renforcer ses propres activités de coordination de la recherche. Il a demandé au Secrétariat de prendre les initiatives auprès des organisations et pays afin d'obtenir les moyens nécessaires pour assurer la bonne marche des réseaux de recherche.

- 60. Le Comité a pris note de la rencontre forestière organisée au Maroc en 1989 dans le cadre de l'Union du Maghreb arabe et appuie les initiatives de collaboration entre ces pays dans les domaines de la protection de la nature, la lutte contre la désertification et le développement sylvo-pastoral. De même le Comité a été informé de la tenue en Libye en 1990 de la prochaine rencontre et pris note de la demande de coopération technique de la FAO pour son organisation.
- 61. Afin d'éviter le gaspillage d'efforts résultant d'une prolifération de réunions le Comité a <u>recommandé</u> que les pays et organisations internationales s'informent mutuellement de leurs initiatives dans ce domaine afin de mieux les coordonner. Il a demandé au Secrétariat de distribuer régulièrement aux pays membres une liste à jour des manifestations prévues sur les thèmes méditerranéens.
- 62. Le Comité a reconnu que le Plan d'action forestier tropical (PAFT) avait permis le renforcement et l'harmonisation de la coopération internationale en faveur du développement forestier dans les pays tropicaux. Il a convenu qu'une démarche analogue pourrait profiter aux pays méditerranéens. Il a recommandé en conséquence que le Secrétariat procède à l'élaboration d'un plan d'action forestier pour la région méditerranéenne ayant des objectifs et une approche générale semblables à ceux du PAFT. Cette approche pourrait se faire en adaptant le PAFT aux conditions spécifiques de la région et devrait prendre en compte les stratégies régionales déjà mises au point, notamment celles définies dans le cadre du Plan bleu pour l'environnement méditerranéen.

QUESTIONS DIVERSES - PROGRAMME DE TRAVAIL FUTUR DU COMITE (Point 8)

- 63. Le Comité a entendu l'exposé du Secrétariat sur le programme de travail futur qui a pris comme base les recommandations d'actions formulées par le Comité dans sa présente session. Deux types d'actions ont été dégagés:
 - i) la coordination de la recherche forestière;
 - ii) les études techniques et enquêtes.
- 64. Concernant la coordination de la recherche forestière le Comité a demandé au Secrétariat de prendre les initiatives auprès des organisations et pays afin d'obtenir les moyens nécessaires pour assurer la bonne marche des réseaux de recherche.
- 65. Parmi les études techniques et enquêtes prioritaires qui peuvent être exécutées par le Comité en collaboration avec les pays et des organisations internationales et régionales le Comité a identifié les suivantes:
 - directives sur l'évaluation des dégâts de toute nature occasionnés par les incendies de forêt;
 - synthèse sur l'état de connaissances des principaux produits forestiers autres que le bois;

- études approfondies de cas sur certains produits autres que le bois et leur marché et identification de domaines pouvant faire l'objet d'actions communes;
- étude faisant le point sur l'alfa et sur les possibilités de sa valorisation;
- élaboration d'un guide international de sécurité afin d'éviter aux touristes non avertis des comportements dangereux face au feu;
- conception de schémas éducatifs sur la foresterie en vue de leur adoption et introduction dans le cadre de programmes nationaux de formation scolaire.
- 66. Afin de renforcer et harmoniser la coopération internationale en matière forestière dans la région méditerranéenne, et à la demande du Comité, le Secrétariat procèdera à l'élaboration d'un plan d'action forestier pour la région méditerranéenne par adaptation du Plan d'action forestier tropical (PAFT) aux conditions physiques et socio-économiques particulières des pays méditerranéens.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 9)

67. Le Comité a été informé que le programme de travail et budget de la FAO pour 1990/91 soumis pour approbation à sa prochaine conférence (novembre 1989) prévoit l'organisation d'une session de "Silva Mediterranea" en 1991. Il a pris note des déclarations successives des délégués portugais et yougoslaves qui ont fait savoir que leurs Gouvernements respectifs étaient disposés à accueillir la prochaine session et a exprimé sa gratitude aux deux Gouvernements pour cette généreuse invitation. Conformément aux dispositions de l'Article IV-2 du règlement intérieur du Comité, les dates et lieu de la 15ème session seront fixés par le Directeur général de la FAO en consultation avec le Président du Comité.

ELECTION DU BUREAU (Point 10)

68. Conformément aux dispositions de l'Article II.1 de son règlement intérieur, le Comité a ainsi constitué son bureau:

Préaident: M. G. Sakkas (Grèce)

Vice-Présidents: M. A. Zitan (Maroc)

M. S. Mestrovic (Yougoslavie)

M. M. Ryad (Egypte)

ADOPTION DU RAPPORT (Point 11)

69. Le Comité a adopté le projet de rapport qui lui a été soumis avec quelques modifications mineures qui ont été incorporées dans la présente version.

ANNEX 1 ANNEXE 1 APENDICE 1

LIST OF PARTICIPANTS LISTE DES PARTICIPANTS LISTA DE PARTICIPANTES

Chairman Santiago Marraco (Spain/Espagne/España)

Président Presidente

Vice-ChairmenM. Larbi Chakroun (Tunisia/Tunisie)Vice-PrésidentsB. Hoyek (Lebanon/Liban/Libano)VicepresidentesG. Sakkas (Greece/Grèce/Grecia)

Rapporteur A. Zitan (Morocco/Maroc/Marruecos)

Secretary Secrétaire Secretaria B. Ben Salem (FAO)

MEMBERS OF THE COMMITTEE MEMBRES DU COMITE MIEMBROS DEL COMITE

Algeria/Algérie/Argelia

Délégué

Mostefa Goussanem

Sous-Directeur de la Gestion

forestière

Direction des forêts
Ministère de l'Agriculture
4 Rte de Ben Aknoun
Chateauneuf 16030 Alger

Bulgaria/Bulgarie

Délégué
Dimo Kanev
Directeur général
Direction des forêts - Bouras
Association des forêts et de
l'industrie forestière
8, rue Iran Chipman
Bouras

Suppléant

Yordan Kurpanov Consultant-Cocrdonnateur Association des forêts et de l'industrie forestière (AFIF) 17, rue Antime I Sofia (1303) Cyprus/Chypre/Chipre

Delegate

Senior Conservator of Forests

Forestry Department

Nicosia

Egypt/Egypte

Delegate

Mamdouh Ryad

Under Secretary for Afforestation

Ministry of Agriculture & Land Reclamation

Cairo

Alternate

Ahmed Abd El-Dayim

Researcher

Ministry of Agriculture

Cairo

France/Francia

Délégué Cyrille van Effenterre Chef du bureau, Protection de la forêt Ministère de l'agriculture et de la forêt Iter av. Lowendal, Paris 7e

Conseiller
Pierre Delabraze
Animateur réseau anti-incendies
Ministère de l'agriculture et de la forêt
INRA Recherches forestières
Avenue A. Vivaldi
84000 Avignon

Observateur Bernard Couhert Ingénieur section technique interrégionale Méditerranée Office national des forêts Avenue A. Vivaldi 84000 Avignon

Greece/Grèce/Grecia

Delegates George Sakkas Director of Planning and Studies Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

Konstantinos Kassioumis Head, National Parks Section Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

Lambros Romanas Researcher, Institute of Forestry Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

Georges Mavrommatis
Director of Forest Research Inst.
Ministry of Agriculture
Terma Alkamos, Ilissia Athens

Alternate K. Albanis Forester, Forest Research Institute Terma Alkmanos Athens Associates
Lazaros Boskos
Chercheur de l'agriculture
Institut des ecosystèmes forestiers
méditerranéens et technologie de produits
forestiers
Terma Alkmanos
115 28 Athènes

Sotirios Xenopoulos Forest Pathologist, Forest Research Institute Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

Georges Brofas Chercheur, Institut des recherches forestières, Terma Alkmanos, Ilissia 115 28 Athènes

Observers
Lazaros Apatsidis
Forester/Silviculturist
Ministry of Agriculture
Korgialeniou 5
115 26 Athens

Georges Boultoukas Forest Technology Ministry of Agriculture AG. Apostolou 6 113 26 Athens

Pandelis Bouterakos PASEGES 16 Kifissias Av. 115 26 Athens

(Mrs) Irene Economou Forester Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

Paul Efthymiou Vice-President of the Greek Forestry Society Ministry of Agriculture Forest Research Institute GR 57006 Vassilika Thessaloniki

Apostolos Garas Forest Technologist Ministry of Agriculture Karbela 19-21 Agia Paraskevi, 153 43 Greece

Greece/Grèce/Grecia (cont.)

Observers
Georgios Gormpos
Forest Technologist
Ministry of Agriculture
Ippokratous Str. 3-5
101 64 Athens

Demetrios Grammenos Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

Dimitrios Kanellopoulos Vice-President, Union of European Foresters 1 Pyrgou Str. GR 16345 Iliopolis

Eleftherios Kollias PASEGES, Ministry of Agriculture 16 Kifissias Av. 115 26 Athens

George Manavis PASEGES, Ministry of Agriculture 16 Kifissias Av. 115 26 Athens

Charalambos Marcou Director, Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

Panos Margaropoulos Former Director General of Forest Service Ministry of Agriculture Lydias Str. 3 115 27 Athens

Theodoros Pallas Silviculturist, Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

Kostantinos Panetsos Director of Aesth. Forests Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

George Russodimos Researcher, Ministry of Agriculture Terma Alkmanos Athens Evangelos Sakellaridis Forester, Direct Forest Plantation Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

John Sotiriou
Forester, Ministry of Agriculture
Ippokratous Str. 3-5
101 64 Athens

Dimitrios Spathis Silviculturist, Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

Konstantinos Stassinopoulos Director of Protection of Forest Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

John Tsoforos Director, Service of Forest Economy PASEGES, 16 Kifissias Av. 115 26 Athens

Anastasios Tsomadias Special Secretary Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

Constantino Varelides Forester, Ministry of Agriculture 10 Arehyta Str. 116 35 Athens

Asterios Zacharis Forester, Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

Fotios Zikos Forester, Ministry of Agriculture Ippokratous Str. 3-5 101 64 Athens

<u>Iran, Islamic Republic of/</u> <u>Iran, République islamique d'/</u> <u>Iran, Republica Islamica del</u>

Delegate
Ahmad Mehdipour Ataie
Member of High Council for Forest
Ministry of Agriculture, Forest and Range
Organization

Iran, Islamic Republic of/Iran, République islamique d'/Iran, Republica Islamica del (cont.)

Advisers
Farhang Assadollahi
Afforestation & Reforestation
Expert
Ministry of Agriculture
Tehran

Jahangir Feshareki Expert r in Supervising Forestry Programme Ministry of Agriculture Tehran

Italy/Italie/Italia

Delegues Giancarlo Calabri Chief of the Forest Fire Service Ministero de Agricoltura e Foreste Via Carducci 5 00187 Roma

Riccardo Morandini Direttore, Istituto Sperimentale per la Selvicoltura Viale S. Margherita 80 Arezzo

Suppléant Silvano Salvatici Primo dirigente CFS Ministero de Agricoltura e Foreste Via Carducci 5 00187 Roma

Adjoint
Ernesto Fusaro
Ricercatore Forestale
Ministero de Industria
Centro di Sperimentazione
Agricola e Forestale
Via di Casalotti 300
00166 Roma

Jordan/Jordanie/Jordania

Delegate
Ghaleb Abu Orabi
General Director of Forests and
Soil Conservation
Ministry of Agriculture
Amman

<u>Lebanon/Libano/Libano</u> Délégué Antoine Nammour Chef de Service

Ministere de l'agriculture Beyrouth

<u>Libyan Arab Jamahiriya/Jamahiriya arabe</u> <u>libyenne/Jamahiriya Arabe Libia</u>

Delegate

Mohamed Badreddin Messaudi Agriculture and Forest Adviser Secretariat of Agriculture, Reclamation and Agrarian Reform P.O. Box 351 Sidi Mesri Tripoli

Malta/Malte

Delegate Joseph Borg Principal Agricultural Officer Ministry of Productive Development Argotti Botanic Gardens Floriana

Morocco/Maroc/Marruecos

Délégué Abdellah Zitan Ingénieur en Chef, Secrétariat de la Direction des forêts Ministère de l'agriculture 6, Henri Dunant Rabat

Conseiller Omar M'Hirit Directeur de la recherche forestière Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire Rabat

<u>Portugal</u>

Delegate (Mrs) M. Teresa Alves da Silva Head of Planning Division Ministry of Agriculture D.G. Florestas Av. Joao Crisostomo, 26-28 1000 Lisboa

Adviser

José Antonio Neiva Vieira Head of Forestry Promotion Division Ministry of Agriculture Av. Joao Crisostomo, 26-28 1000 Lisboa

Portugal (cont.)

Observer (Mrs) Marta Maria Varanda de Mira Serviço Nacional de Parques Reservas e Conservação da Natureza Rua da Lapa, No. 73 Lisboa

Spain/Espagne/España

Delegado Santiago Marraco Director deneral, ICONA Ministerio de Agricultura Gran Via de San Francisco, 35 28005 Madrid

Asesores
Arturo Almansa
Jefe Servicio Produccion
Forestal, ICONA
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentacion
Infanta Isabel, 1
Madrid

Gabriel Catalan Jefe, Sección de Semillas y M. Genetica, ICONA Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentacion Gran Via de San Francisco, 35 28005 Madrid

José Luis Herranz Asesor Técnico, ICONA Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentacion Gran Via de San Francisco, 35 28005 Madrid

Ricardo Velez
Jefe Servicio
Defensa Contra Incendios
Forestales, ICONA
Ministerio de Agricultura
Gran Via de San Francisco, 35
28005 Madrid

Syrian Arab Republic/République arabe syrienne/Republica Arabe Siria

Delegate Ziad Jebawi Ministry of Agriculture Damascus

Tunisia/Tunisie/Tunez

Délégué Mohamed Larbi Chakroun Sous-Directeur Ministère de l'agriculture Avenue Alain Savary Tunis

Conseiller Noureddine Akrimi Directeur général de l'Institut de régions arides 4119 Medenine

Yugoslavia/Yougoslavie

Delegate Sime Mestrovic Professor of University Faculty of Forestry University of Zagreb

OBSERVERS FROM FAO MEMBER NATIONS NOT MEMBERS OF THE COMMITTEE OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES DE LA FAO NE SIEGEANT PAS AU COMITE OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LA FAO QUE NO SON MIEMBROS DEL COMITE

Netherlands/Pays-Bas/Países Bajos

Willem Kriek
Ministry of Agriculture
Department of Forestry and Landscaping
(Africa/Mediterranean)
P.O. Box 20023
3502 LA UTRECHT

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

<u>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</u>

<u>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</u>

<u>Organización de la Naciones Unides para la Educación, la Ciencia y la Cultura</u>

Mohamed Skouri Programme Specialist Unesco 1, rue Miolles 75015 Paris

World Bank/Banque Mondiale/Banco Mundial

Colin Holloway Senior Forestry Specialist World Bank 1818 H Street, N.W. Washington, D.C. United States of America

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial

Ricardo Velez Jefe Servicio Defensa Contra Incendios Forestales, ICONA Ministerio de Agricultura Gran Via de San Francisco, 35 28005 Madrid España

REPRESENTATIVE OF THE EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE REPRESENTANTE DE LA COMUNIDAD ECONOMICA EUROPEA

Mme Michele Lemasson
Direction générale de l'agriculture
(DG-VI)
Division forêt
Rue de la Loi 84
B-1049 Bruxelles
Belgique

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

<u>International Centre for Advanced Mediterranean Agronomic Studies</u>
<u>Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes</u>
<u>Centro Internacional de Estudios Superiores sobre Agronomia Mediterranea</u>

Placido Plaza Administrateur Principal 11 rue Newton 75116 Paris France

Alkinoos Nikolaidis Director Mediterranean Agronomic Institute P.O. Box 85 73100 Chania Greece

George Lyrintzis Studies Coordinator Mediterranean Agronomic Institute P.O. Box 85 73100 Chania Greece

<u>International Union of Forestry Resaarch Organizations</u>
<u>Union internationale des instituts de recherches forestières</u>
<u>Union Internacional de Organizaciones de Investigacion Forestal</u>

Riccardo Morandini Direttore Istituto Sperimentale per la Selvicoltura Viale S. Margherita 80 Arezzo Italia

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA ALIMENTACION Y LA AGRICULTURA

C. H. Murray

Assistant Director-General Forestry Department

J. P. Lanly Director

Forest Resources Division

B. Ben Salem

Secretary, "Silva Mediterranea"

Forestry Department

Eileen Nolan Meetings Officer Forestry Department

Secretaries Secrétaires Secretarias L. de Aguilera (Ms) S. Ostovar (Ms)

L. Travertino Grande-Lapenna (Ms)

S. El Din

Translators

F. Angoy (Ms)

M. Ruiz H. Yazbek

Interpreters Interprètes Intérpretes C. Bekalti

A. Ben Ameur J. Campbell

P. Farrell Y. Hamza

O. Kafkalidis Wissmer

I. Marbot F. Piraud D. Reyna

ANNEXE 2

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Election du rapporteur
- 3. Suivi des recommandations de la treizième session du Comité
- 4. Rapports nationaux de situation
- 5. Activités des réseaux de recherche:
 - a) aménagement anti-incendie des forêts
 - b) sélection d'essences polyvalentes
 - c) sylviculture des essences: le cèdre
 - d) sylviculture des essences: le Pin pignon
 - e) sélection de peuplements de conifères méditerranéens pour la production de graines destinées aux programmes de reboisement
- 6. Situation actuelle et évaluation du rôle de la forêt méditerranéenne
 - a) produits forestiers autres que le bois
 - b) les forêts et le tourisme
- 7. Renforcement de la coopération forestière internationale dans la région méditerranéenne
- 8. Questions diverses: programme de travail futur du Comité
- 9. Date et lieu de la prochaine session
- 10. Election du Bureau
- 11. Adoption du rapport

ANNEXE 3

LISTE DES DOCUMENTS

Point de l'Or du jour	<u>dre</u>	<u>Code</u>	<u>Titre</u>
	1	FO: SCM/89/1	Ordre du jour provisoire
	3	FO:SCM/89/2	Suivi des recommandations de la treizième session du Comité
	5	FO: SCM/89/3	Activités des réseaux de recherche
	a)	FO: SCM/89/4	- aménagement anti-incendie des forêts
	b)	FO: SCM/89/5	- sélection d'essences polyvalentes
	c)	FO: SCM/89/6	- sylviculture des essences: le cèdre
	d)	FO: SCM/89/7	- sylviculture des essences: le <u>pin pignon</u>
	e)	FO: SCM/89/8	 sélection de peuplements de conifères méditerranéens pour la production de graines destinées aux programmes de reboisement
	6 a)	FO:SCM/89/9	Situation actuelle et évaluation du rôle de la forêt méditerranéenne: produits forestiers autres que le bois
	b)	FO:SCM/89/10	Situation actuelle et évaluation du rôle de la forêt méditerranéenne: les forêts et le tourisme
	7	FO:SCM/89/11	Renforcement de la coopération forestière internationale dans la région méditerranéenne

Documents d'informations

FO: SCM/89/Inf.1 Note d'information FO: SCM/89/Inf.2 Calendrier provisoire FO: SCM/89/Inf.3 Liste des documents

MEMBRES DU COMITE

Algérie Jordanie Arabie saoudite Liban Bulgarie Libye Chypre Malte Egypte Maroc Espagne Portugal France Roumanie Soudan Grèce Syrie Iran Iraq Tunisie

Israël

Yémen (République arabe du) Yougoslavie Italie

Turquie